

Publication

MESSAGE DU NOUVEL AN DE LA FEDIL ET DE SA PRÉSIDENTE

Message de la Présidente Michèle Detaille à l'occasion du Nouvel An

Monsieur le Premier Ministre,

Chers partenaires et interlocuteurs de la FEDIL,

Chers membres de la FEDIL,

Mesdames, Messieurs,

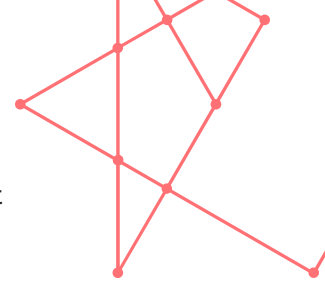
Normalement, vers cette fin du mois de janvier, la FEDIL aurait organisé sa traditionnelle réception du Nouvel An, une occasion unique pour nous retrouver et rencontrer de nouveaux membres, pour nous présenter les vœux de nouvel an, pour nous laisser inspirer par un conférencier de renommée et pour écouter le message de notre Premier ministre à l'adresse des entrepreneurs.

Malheureusement, les contraintes sanitaires nous empêchent de nous revoir dans le cadre festif de notre réception tant précisée. Pas besoin de préciser qu'après dix mois de contacts restreints nous aurions eu plus que jamais besoin de revivre cette convivialité !

Mais nous n'abdiquons pas. D'abord, il nous tient à cœur de partager avec vous les messages de la FEDIL et du Premier ministre en ce début d'année qui marque, j'en suis convaincue, le début de la fin d'une pandémie qui nous a tous affectés personnellement et professionnellement. Plus tard dans l'année, si les mesures de prévention nous le permettent, nous nous rattraperons avec un rendez-vous amical ou cours duquel nous pourrions échanger nos expériences, partager nos opinions et peut-être même boire un bon verre dont notre pays a le secret...

La relance de notre économie passera par la stimulation et l'accélération des investissements privés.

Quel bilan peut-on tirer d'une année marquée par dix mois de prévalence d'une pandémie qui a tellement changé notre quotidien ?



Notons tout d'abord que la plupart des secteurs représentés par la FEDIL n'ont pas été directement concernés par les mesures de fermeture décrétées par les autorités pour endiguer la transmission du virus. Pourtant, de nombreuses activités ont été considérablement ralenties et certaines faiblesses structurelles préexistantes se sont manifestées plus rapidement et avec plus de virulence. Des taux d'absentéisme temporairement très élevés et des insécurités, voire des interruptions au niveau des chaînes d'approvisionnement, ont touché quasiment toutes nos entreprises. Même celles dont les produits et services ont été fortement demandés malgré la pandémie ou parfois comme suite à la pandémie, n'ont pas échappé à ces difficultés.

La plupart de nos membres ont généralement apprécié les mesures de stabilisation et d'indemnisation proposées par le gouvernement durant ces mois difficiles. Une fois de plus, le chômage partiel a fait ses preuves en tant qu'instrument anticrise tant au profit des salariés que de leurs employeurs.

La Commission européenne a assoupli temporairement les mesures limitant les aides d'État.

Nous saluons la décision du Gouvernement de mettre à profit cette ouverture européenne pour inciter les industriels à préserver, voire à avancer, leurs projets d'investissement. Les modernisations et les améliorations de performances associées à ces investissements constituent une sorte de prérequis pour une sortie de crise réussie. Nous saluons aussi au passage la rapidité avec laquelle le ministère de l'Économie a traité les dossiers rentrés en grand nombre par nos industries.

En temps normaux, l'investissement privé est, dans notre pays, quatre fois plus important que l'investissement public. La relance de notre économie passera donc par la stimulation et l'accélération des investissements privés. Nous avons la grande chance de compter parmi nos acteurs économiques des porteurs de projet qui sont impatients de concrétiser leurs investissements, malgré la crise. Ces projets se situent souvent dans des domaines d'avenir tels que le logement, le digital, la décarbonisation ou encore la diversification du tissu industriel. Le gouvernement doit contribuer à la libération de ce potentiel en aidant à assécher le borbier de certaines procédures d'autorisation trop lourdes, trop longues et parfois trop discrétionnaires.

L'intervention étatique est nécessaire pour épauler les entreprises dont l'activité souffre des mesures de santé publique qui ont dû être mises en place. Cependant, rester indéfiniment sous perfusion des mesures de soutien étatique n'est ni financièrement durable, ni politiquement souhaitable. Les entreprises cherchent à rétablir une nouvelle « normalité » parfois avec un changement de paradigme.

S'adapter à des changements structurels ou aux nouvelles données sur leurs marchés, qu'il s'agisse de l'adéquation entre l'offre et la demande ou entre structures de coûts et perspectives de revenu, n'est pas étranger à nos industries. La mutation du contexte socio-économique actuel est fortement influencée par l'agenda climatique, par la transformation digitale et plus récemment par la crise du COVID. J'appelle nos responsables politiques et les partenaires sociaux pour qu'ils accompagnent constructivement le mouvement d'adaptation que mènent nos entreprises plutôt que de vouloir y faire obstruction ou de le freiner dans un souci mal compris de préservation d'emplois.

Concentrons nos efforts sur une politique de maintien dans l'emploi qui anticipe les changements structurels, qui prône le développement d'activités nouvelles et qui, grâce à des programmes de formation adéquats, prépare les



travailleurs aux nouveaux profils recherchés sur le marché du travail. Car, malgré la crise, ce dernier reste caractérisé par un manque de main d'œuvre qualifiée dans les métiers d'avenir.

La FEDIL s'investit beaucoup dans la promotion des métiers technologiques qui jouent un rôle central dans l'innovation en entreprise et qui revêtent ainsi un caractère de plus en plus stratégique pour augmenter les chances de succès.

Le développement de notre écosystème de la recherche publique constitue une autre clé de la réussite. Ses retombées économiques dépendent évidemment du degré de coopération entre le monde de la recherche publique et les entreprises. Dans ce contexte, nous espérons pouvoir progresser rapidement sur la création d'un parc technologique autour de Belval qui va permettre de rapprocher recherche publique et privée.

La crise a été un grand moteur d'innovation et de la transformation numérique et organisationnelle

La crise COVID-19 a accéléré les changements technologiques et organisationnels au sein des entreprises. La crise a été un grand moteur d'innovation et de la transformation numérique. Elle a mis en lumière l'aspect indispensable des outils digitaux, qui sont aujourd'hui essentiels au bon fonctionnement de notre société et de l'économie.

Les entreprises les plus en avance en termes de transformation numérique, ont déployé des outils digitaux dans la gestion de leurs activités et de leur production et ont développé des méthodes de travail innovantes et nouvelles. Le télétravail, par exemple, qui est entré par obligation dans la plupart de nos entreprises fera partie des nouvelles façons de travailler. La crise a démontré qu'il est indispensable de renforcer les efforts de transformation numérique capables d'accroître l'agilité, la flexibilité, la sécurité et la résilience.

Afin d'assurer leur pérennité et leur succès, les entreprises misent davantage sur l'innovation et investissent dans les technologies basées sur le cloud, l'Internet des objets, l'intelligence artificielle, sans oublier la cybersécurité.

Pour assurer la réussite de la transformation digitale de toutes nos entreprises, le Gouvernement doit veiller à mettre en place les bonnes mesures d'incitation et d'accompagnement des entreprises, y compris des incitants fiscaux.

La connectivité qui s'est révélée essentielle pendant la crise doit rester un souci permanent. L'extension des réseaux de fibre optique et le déploiement rapide du réseau 5G sont tributaires de procédures d'autorisation qu'il s'agit d'appliquer avec la vitesse requise.

La transformation digitale des services publics est une priorité de l'action gouvernementale. Durant les périodes de lockdown nous avons expérimenté à quel degré les solutions d'administration en ligne peuvent devenir vitales.

Le gouvernement dans son ensemble doit mettre rapidement en place un encadrement qui assure une transition énergétique dont l'industrie est un acteur.

En 2020 la Commission européenne et le Conseil ont progressé dans leurs travaux législatifs visant à renforcer et entériner les objectifs climatiques de l'Union européenne. Le green deal a d'ailleurs été introduit comme une sorte de fil rouge dans le plan de relance présenté par la Commission et adopté par les



chefs des États membres comme suite à la crise COVID. L'intégration des critères climatiques dans les règles régissant l'encadrement des relations commerciales internationales reste un chantier inaccompli, ce qui préoccupe les secteurs d'activité fortement exposés au prix du carbone. Il va sans dire que l'impact négatif de la crise sur leurs moyens financiers n'arrange pas les affaires.

L'industrie ne met pas en cause la définition d'objectifs climatiques en réponse à l'urgence climatique. Elle exige que l'action politique ne se limite pas à ce seul aspect particulièrement visible, mais qu'elle mette rapidement en place un encadrement qui assure une transition énergétique dont l'industrie est partie prenante.

Dans la lutte pour le climat, nous invitons notre gouvernement à considérer toutes les options à notre disposition pour atteindre durablement nos objectifs climatiques. Déployons-les de manière flexible et pragmatique en fonction des solutions technologiques convenant aux différents secteurs. Ceci est particulièrement vrai pendant la phase de transition en attendant que des solutions zéro émission soient disponibles pour tous les secteurs.

Il serait irresponsable d'écarter des solutions, technologiques et légales valables avec l'argument qu'elles ne sont pas à la hauteur de nos ambitions. Les rejeter réduira considérablement et inutilement le champ d'action du Luxembourg par rapport aux autres économies de l'UE qui adoptent des approches plus pragmatiques et nuancées.

La taxe sur le CO₂ introduite au début de cette année semble quelque part simpliste et indifférenciée. Il est douteux que sa conception actuelle contribue beaucoup à la transition énergétique. Son approche unique qui s'applique indifféremment aux entreprises et aux consommateurs privés n'induit guère les changements de comportement escomptés.

Malheureusement, les propositions constructives de la FEDIL dans ce sens n'ont pas été prises en compte pour 2021, la première année d'application de la taxe. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire. Une conception plus intelligente devrait être envisagée pour les années subséquentes avec des aménagements spécifiques en fonction des secteurs cibles. Du point de vue des entreprises, la taxe doit devenir plus incitative en rentabilisant les investissements dans les technologies à faible intensité de carbone et en cessant d'être pénalisante pour les entreprises qui ont baissé significativement leurs émissions. La poursuite de l'actuelle politique simpliste de relèvement permanent des coûts énergétiques ne fera que réduire l'attrait du pays en tant que site économique compétitif.

À côté des quelques sujets d'actualité que je viens de mentionner et sur lesquels la FEDIL espère voir des progrès dans les mois à venir, j'aimerais mentionner quelques autres chantiers importants pour cette nouvelle année qui ont tous un point en commun. Ils sont tous influencés favorablement par des événements ou des évolutions dont nous avons pris connaissance vers la fin de l'année.

S'agissant de la pandémie du COVID, nous avons reçu les premières livraisons de vaccins ce qui est bon augure pour réussir le retour progressif à la normalité et la relance économique tant attendue.

En ce qui concerne les relations commerciales, l'accord de dernière minute sur le Brexit ouvre la porte au maintien d'échanges commerciaux sans trop de frictions avec nos partenaires britanniques et après les élections présidentielles aux États Unis, on ose croire en une redynamisation du dialogue transatlantiques sur les questions commerciales.



Le débloqué au mois de décembre du plan de relance ambitieux pour l'Union Européenne donne le feu vert aux programmes de relance et de résilience à soumettre par les Etats membres pour organiser une sortie de crise avec comme vecteurs la digitalisation, la transition énergétique et l'économie circulaire.

Les budgets publics consacrés aux programmes de relance, ainsi qu'aux multiples programmes de compensation et de stabilisation économiques durant la crise soulèvent évidemment la question du rétablissement des équilibres budgétaires et de la future gestion politique de la dette publique. 2021 sera probablement la première année d'une époque, où nous digérerons les conséquences financières de la crise COVID.

Mesdames, Messieurs, chers amis de la FEDIL, je vous ai parlé d'économie mais ce n'est pas vous dirigeants d'entreprises que je dois convaincre que nos industries sont surtout des aventures humaines. Sans le courage et la conscience professionnelle de nos équipes, la situation aurait encore été plus difficile.

Nous souffrons tous à des degrés divers de cette pandémie, non seulement physiquement mais aussi moralement et psychologiquement. Il est dans nos habitudes à nous patrons, cadres, dirigeants de prendre soin de nos équipes. N'oublions pas qu'en ces temps perturbés des fragilités peuvent apparaître. Soyons fermes, à l'écoute et bienveillants avec nos collaborateurs, ils sont la richesse de nos entreprises.

Je pense aussi qu'il est de notre intérêt économique et de notre responsabilité morale de soutenir nos clients ou nos fournisseurs pour qui tout est peut-être plus compliqué pour le moment. J'y inclus les restaurateurs chez qui nous aimons tellement passer de bons moments. Promis, dès que possible, nous reviendrons !

En ces temps perturbés, je ne peux que conclure en citant un homme qui s'est révélé à la hauteur de la tâche dans des moments extrêmement difficiles. Winston CHURCHILL a dit :

« Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. »

Je vous souhaite d'être optimiste tout au long de cette année qui commence et au nom de la FEDIL, je formule pour vous, vos familles vos équipes et vos entreprises nos meilleurs vœux pour 2021.

Je vous dis à bientôt.

Michèle DETAILLE

Présidente de la FEDIL